



Bayonne, le 10 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHRONOPLUS : REPRISE DE L'ACTIVITÉ AVEC UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE LUNDI 13 JUILLET

Après la terrible agression subie par Philippe Monguillot le 5 juillet dernier dans le cadre de ses fonctions, un accord a été signé ce vendredi 10 juillet entre la direction de Keolis et les représentants du personnel pour permettre une reprise de l'activité dans des conditions de sécurité renforcée ce lundi 13 juillet.

Après la terrible agression de Philippe Monguillot ce 5 juillet à Bayonne, les agents de Chronoplus ont fait valoir collectivement leur droit de retrait pour manifester leur soutien et leur solidarité envers leur collègue et sa famille.

Le Président du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, Claude Olive, et le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Jean-René Etchegaray, également très touchés par ce drame, ont demandé au délégataire Keolis la mise en œuvre rapide de solutions pour répondre à la demande légitime de sécurité des conducteurs mais aussi des voyageurs. Des discussions ont ainsi été entamées dès lundi par Keolis, en lien avec les partenaires sociaux.

Les deux Présidents ont par ailleurs immédiatement échangé avec l'Etat- Préfet et Commissaire de police- pour une mobilisation renforcée des forces de l'ordre sur le réseau de transports publics. La venue mardi soir du Ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a conforté l'appui de ces mesures au plus haut niveau de l'Etat.

Un accord a été signé ce vendredi 10 juillet entre la direction de Keolis et les représentants du personnel afin de garantir une reprise de l'activité dans les meilleures conditions possibles, à compter de ce lundi 13 juillet au matin.

Les Présidents Claude Olive et Jean-René Etchegaray ainsi que la direction de Keolis tiennent à saluer la mobilisation des agents en l'honneur de Philippe Monguillot, ainsi que l'esprit de responsabilité et d'écoute mutuelle qui ont prévalu tout au long de ces discussions afin de parvenir à cet accord.

Les mesures de l'accord signé entre la direction de Keolis et les représentants du personnel sont les suivantes :

1. Des mesures immédiates et transitoires, sur la période du 13 juillet au 30 août

-
- Présence d'un agent de sécurité à bord de tous les Tram'Bus, de jour comme de nuit ;
 - Présence d'un agent de sécurité à bord de tous les bus assurant des services de nuit à partir de 21h30/22h00 ;
 - Présence en renfort d'une équipe sécurité véhiculée de 2 agents, qui pourra intervenir en tout point du réseau en cas de demande d'intervention réalisée par le poste de commande par radio ou téléphone ;
 - Installation d'un dispositif de protection anti-agression au niveau du portillon conducteur ;

- Remise en service de l'antenne relais de Saint-Pierre d'Irube pour le système radio du réseau. En complément, mise en place d'une solution provisoire de talkies-walkies 3G/4G. En parallèle, lancement d'un audit du système de radio.

2. Des mesures pérennes à compter du 31 août 2020

- Une équipe sécurité composée de deux agents présents en permanence en journée de 8H00 à 21H30, du lundi au dimanche toute l'année. Elle sera véhiculée et pourra intervenir en tout point du réseau dans les meilleurs délais après demande d'intervention réalisée par le Poste de Commande (PC) par radio ou téléphone.
- A partir de l'été 2021, l'équipe sécurité de nuit sera renforcée et composée durant l'été de 5 agents de sécurité, pour assurer une présence à bord des bus de nuit.
- Une équipe Fraude renforcée pour permettre des contrôles quotidiens toute l'année sur le réseau (contrôle des titres de transport et respect du règlement d'exploitation du réseau par tous les voyageurs).

Cette équipe Sécurité et Fraude garantira une capacité d'intervention rapide sur le terrain, mais aussi une présence quotidienne à bord des bus.

- Le renforcement des effectifs du PC Bus afin d'accompagner les conducteurs en ligne sur une plus grande amplitude horaire la nuit.
- Une évolution du dispositif de radio pour couvrir l'intégralité du territoire desservi.
- Aménagement définitif du poste de conduite Tram'Bus avec la pose d'une vitre anti-agression traitée anti-reflets. Ce dispositif sera également installé dans les bus nouvellement acquis.
- Formation des salariés intervenant sur le réseau, notamment dans le traitement des incivilités et des agressions, formation des personnels en charge du contrôle et de l'incitation à la validation, mise en œuvre d'une pratique commune du traitement des incivilités et des agressions par tous les conducteurs du réseau
- Signature d'une convention partenariale tripartite entre le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour, Keolis Côte Basque-Adour et la Police Nationale courant 2020 pour renforcer la sécurité du réseau Chronoplus.